

*Rapports de comités*

Qu'y a-t-il de mal, monsieur le Président, à ce qu'une institution non financière prenne le contrôle d'une institution financière? Le président du comité des finances a fort bien expliqué à la Chambre et aux Canadiens pourquoi ce n'est pas souhaitable.

Permettez-moi de répéter certains de ses arguments. Lorsqu'une institution non financière contrôle une institution financière, cette dernière obtient ses avoirs auprès des déposants, en se servant donc non pas de son propre argent, mais de celui des autres. Elle utilise l'argent des autres pour acquérir du pouvoir et, comme l'a expliqué le président du comité des finances, un effet de levier. Elle acquiert ce pouvoir non pas grâce à ses investissements et à son capital, mais grâce aux dépôts et aux fiducies d'autres personnes. Si l'on dépose toutes ses économies dans une institution financière, on le fait en étant convaincu que celle-ci va convenablement gérer les fonds. L'argent sera en dépôt lorsque vous voudrez le retirer. C'est une très grande marque de confiance de la part des déposants.

● (1730)

L'établissement financier utilise ensuite cet argent. S'il appartient à un établissement non financier, qu'est-ce qui va l'empêcher d'utiliser ces dépôts dans l'intérêt du secteur non financier du conglomérat et de lui offrir des capitaux à bon marché pour lui permettre de prendre de l'expansion ou prendre le contrôle d'autres sociétés? On peut l'empêcher d'accorder des prêts aux concurrents. Les sociétés peuvent faire de la discrimination contre leurs concurrents et favoriser leurs amis. Le risque de transactions internes explique qu'il y a un risque de conflit d'intérêts entre l'aide financière et l'aide non financière du conglomérat. Nous, les néo-démocrates, nous n'admettons pas cela. Aujourd'hui, les libéraux nous ont dit qu'ils n'admettaient pas cela non plus. Certes, ils ont eu tout le temps de faire quelque chose à ce sujet, mais ils ne l'ont pas fait. Pendant leur mandat, ils ont permis la formation de grands conglomérats dans ce pays. Je suis toutefois heureux de constater que les libéraux veulent enfin mettre le holà. Je suis doublement heureux de constater que les conservateurs ont la même réaction. Il faut mettre un frein. Nous, les néo-démocrates, nous le disons depuis pas mal d'années mais comme dans bien d'autres cas, les conservateurs et les libéraux finissent par être de notre avis. Je suis heureux de constater qu'aujourd'hui, les deux partis traditionnels se rendent enfin compte que la concentration économique a pris de telles proportions qu'il faut l'enrayer.

Le bien-être politique et économique de notre pays est en danger. Quand il existe une telle concentration de pouvoir économique aux mains d'un nombre de plus en plus restreint d'entreprises, non seulement celles-ci peuvent dicter le bien-être économique du pays, mais la liberté et l'indépendance politiques finissent par être compromises. Lorsque l'on permet que de tels pouvoirs soient concentrés à ce point, les pouvoirs publics font leur volonté. Si ces entreprises n'aiment pas ce que font les pouvoirs publics, ou ce que le peuple décide aux élections en essayant d'élire tel genre de gouvernement, si les conglomérats et ceux qui ont la haute main sur eux n'approuvent pas ce choix, ils se servent de leur pouvoir économique pour détruire ces gouvernements.

On entend souvent dire que les syndicats sont injustes de déclencher des grèves, surtout dans certains secteurs vitaux.

On n'entend toutefois pas beaucoup parler de grève de capitaux. Nous croyons généralement dans la liberté du capital, même si ne reconnaissons pas nécessairement aux travailleurs le droit de retirer leurs services. Nous votons des lois pour forcer des travailleurs à reprendre le travail, mais nous n'en votons pas pour interdire la grève du capital et l'empêcher de se retirer de certains secteurs. Or, c'est déjà arrivé dans le passé au Canada. Quand ces gens-là ne sont pas contents du climat politique ou du gouvernement d'un certain secteur, ils font la grève et retirent leurs capitaux. Il leur est arrivé de fermer des usines. Ils ne réinvestissaient pas. Ils créaient un climat d'agitation sociale et de chômage massif acculant le gouvernement à la défaite politique ou le forçant à se soumettre politiquement aux maîtres de l'économie. Si nous autorisons la poursuite de ces mainmises, nous risquons très sérieusement de voir s'effriter nos libertés politiques et démocratiques.

Quand tout ce pouvoir s'accumule, il est très difficile d'y voir clair, extrêmement difficile. Je pense que tous les membres du comité permanent des finances et des affaires économiques ont été énormément impressionnés par le président-directeur général de la société Cadillac Fairview. J'ai été non seulement impressionné, mais époustoufflé, pour vous dire la vérité, par son exposé à notre comité. Il nous a mis en garde de façon très directe et percutante contre les risques politiques et économiques qu'il y a à marier des institutions financières et non financières. Je crois qu'il a récemment adressé à tous les députés un exemplaire de son allocution à la chambre de commerce de Vancouver prononcée au World Trade Centre de Vancouver, et j'aimerais vous en citer des passages. Voici ce qu'il déclarait:

J'aimerais vous donner quelques exemples de la façon dont s'exerce le pouvoir économique, même dans les circonstances actuelles.

- On peut s'en servir pour faire avancer les intérêts de certains clients ou fournisseurs ou en pénaliser d'autres qui ne sont pas dans les bonnes grâces.
- On peut s'en servir pour couper l'herbe sous le pied à des rivaux en utilisant des moyens qui n'ont rien à voir avec le développement optimal de la richesse de ses actionnaires.
- On peut s'en servir pour accorder des récompenses excessives, pécuniaires ou autres, à la coalition des principaux directeurs qui détiennent en fait le contrôle du groupe.
- Le pouvoir économique peut servir à influencer la politique publique grâce à des interventions politiques, c'est-à-dire en faisant des pressions et de la propagande, en utilisant des relations publiques, en versant des contributions à des campagnes électorales et en influant sur les décisions d'implantation de sociétés.

Ce ne sont pas de simples situations théoriques. Il y a dans le domaine public de multiples exemples d'utilisation du pouvoir des sociétés au détriment du bien général du peuple canadien.

A titre d'exemple, je mentionnerai un cas où les témoins, si on les obligeait à déposer sous serment, raconteraient le cas d'une institution financière à laquelle la direction générale de la société-mère, société non financière, avait interdit d'accorder un prêt à un concurrent.

Je mets fin à mes observations avec cette citation. C'est une mise en garde de la part de celui qui est sûrement l'un des grands capitaines du capitalisme dans ce pays, le président-directeur général de la société Cadillac-Fairview, l'un des plus grands promoteurs immobiliers au Canada. Il s'est risqué à prévenir les députés de mettre un terme à l'érosion de la démocratie politique et économique et il a recommandé que l'on refuse aux institutions non financières deviennent propriétaires d'institutions financières. En fait, il a même préconisé de revenir en arrière dans les cas où on l'aurait déjà autorisé. J'espère